



## Mon employé ne veut pas me payer mes heures supp

Par **Laurine50**, le **16/03/2012** à **12:18**

Bonjour,

Je travaille en CDi, chez des particuliers qui m'embauche 60h par mois. Sauf que je fais des heures supp non déclarée et que ma patronne ne veut pas me les payer.

J'ai besoin de votre aide pour un modèle de lettre. (qui dit respecter mes heures qu'il y a marqué sur le contrat et que si je venai a faire des heures supp je serai rénumérée comme la loi l'indique.)

Je vous remercie d'avance, c'est urgent, car depuis décembre 2011 elle me doit 478 euros, et ca n'arrête pas d'augmenter!!

Laurine

Par **P.M.**, le **16/03/2012** à **13:22**

Bonjour,

Vous pourriez faire une lettre toute simple pour rappeler cette obligation à l'employeur et même refuser désormais d'effectuer des heures complémentaires qui ne vous sont pas payées car dans le cadre d'un temps partiel, il ne s'agit pas d'heures supplémentaires et leur nombre est limité...

Je vous conseillerais de vous rapprocher éventuellement de la Maison du Droit ou de la Justice proche de votre domicile ou même de l'Inspection du Travail...

Par **Laurine50**, le **16/03/2012** à **16:12**

Je les ai appelé et ils m'ont dit de faire une lettre en lui rappelant que je dois faire le nombre d'heure indiqué au contrat par mois, et que si toute fois j'en faisais plus, qu'il devait me payer en conséquence. Si il me licencie pour ça il risque gros, car j'ai les preuves et depuis un an c'est le contraire, c'est la salarié qui se justifie d'avoir fait des heures supp.

Je vous ai écrit dans lebut d'avoir un peu d'aide pour la lettre (un exemple) car les lettres

comme ça je ne sais pas à quoi ca ressemble, sachat que c'est ma premère!!

Merci.

Par **P.M.**, le **16/03/2012** à **16:16**

Si je vous ai conseillé de consulter c'est qu'il me paraît difficile sur un forum de proposer ce genre de lettre car en plus vous venez d'ajouter de nouveaux éléments et qu'il est plus facile de le faire de vive voix...

Par **Laurine50**, le **16/03/2012** à **16:33**

Oui mais quelqu'un a pu répondre à ça :

[http://www.legavox.fr/forum/travail/contrat-saisonnier-respecter-employeur\\_19653\\_1.htm](http://www.legavox.fr/forum/travail/contrat-saisonnier-respecter-employeur_19653_1.htm)

ce qui est le même sujet que moi quasiment, donc quelqu'un peut surement m'aider ??

Par **Laurine50**, le **16/03/2012** à **16:34**

Dans ces cas là, mettez du monde compétent pour pouvoir répondre au soucis des membres, car là le pb n'est pas résolu, et loin de l'être ...

Pb résolu ? oui ca y est vous me répondez mais pas a ma question, pour vous il est résolu ? Facile la vie alors! si on pouvait faire ca avec tout le monde, ca serait plus simple!

Par **P.M.**, le **16/03/2012** à **16:38**

Alors, vous n'avez qu'à vous en inspirer ou attendre que quelqu'un vous en fasse une...  
En tout cas, vous êtes sur un forum gratuit où les personnes répondent bénévolement sur leur temps libre et sont libres de le faire comme bon leur semble...

Par **Laurine50**, le **16/03/2012** à **16:41**

Oui mais je suis venue pour quoi moi alors ? juste pour qu'on me dise ça ?? enfin bref je vais

attendre!!!!

***Vous faites penser , Laurine , à quelqu ' un qui aux restos du coeur , dénigrerait ce qu ' on lui donne ( gratos ).....***